

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Guillaume JUIN pouvoir à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Frédéric NOURRIGEON pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Johann SPITZ pouvoir à Thibault HEBRARD, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Florence VILLES pouvoir à Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Gérard EPOULET.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__66_12_2024-DE



C- 66-12-2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Auguste-Tolbecque (CRD), établissement communautaire, s'attache à faciliter l'accès à la pratique chorégraphique et musicale amateur en y associant des actions de diffusion et de création. Ces missions s'étendent à la préparation des élèves en voie de professionnalisation, ce qui amène le CRD, doté de six lieux d'enseignement répartis sur la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), à collaborer avec le milieu associatif local, les structures culturelles et artistiques du département ainsi que le réseau régional.

Son budget et son équipe pédagogique contribuent à mettre en œuvre les axes inscrits dans le Projet d'Établissement, dont le développement des actions en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'impulsion de projets transversaux d'action culturelle.

Sur l'année scolaire 2023-2024, en complément des 1 100 élèves inscrits au CRD, plus de 3 000 élèves des écoles maternelles et primaires pour l'ensemble de la CAN ont bénéficié d'actions dans et hors les murs, en danse et en musique. Quatre orchestres à l'école sont aujourd'hui répartis sur les communes d'Aiffres, Beauvoir-sur-Niort, Niort et Saint-Hilaire-la-Palud.

Sur cette même période, une centaine d'événements culturels ont été organisés sur différentes communes de la CAN et au-delà, dont certains ont permis des partenariats dans le cadre de festivals (Panique au dancing, danse à l'école au Moulin du Roc, Jazz Niort Festival, Festival « la 5^{ème} saison », rencontres régionales ...).

Le partenariat affirmé avec les collèges permet la continuité de la CHAM-vocale (collège Fontanes) ainsi que des projets en danse (collège Jean Zay) et en lien avec la CHAAMS (collège Gérard Philippe). Les lycées proposant des options artistiques font partie de collaborations partagées au titre de projets ponctuels.

A travers cette programmation culturelle riche et éclectique, résultat d'un enseignement artistique et d'une sensibilisation de qualité, le Conservatoire a permis à plus de 4 000 élèves de devenir acteurs culturels du territoire en valorisant leurs talents artistiques sur les scènes mises à leur disposition, tout en générant 9 000 personnes en situation de public.

Les actions prévues pour l'année scolaire 2024/2025 et le nombre d'élèves de moins de 18 ans accueillis permettent de solliciter une subvention du Département des Deux-Sèvres, estimée à 25 000 €, au titre de son dispositif de soutien annuel aux structures d'enseignement artistique de service public.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter auprès du Département des Deux-Sèvres une subvention au titre du dispositif de soutien aux structures d'enseignement artistique pour l'année scolaire 2024-2025 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué